



BEKHOUCHE ALLACHE,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA COMPAGNIE AIR ALGÉRIE :
**«Le manque à gagner,
un obstacle face
au développement
des investissements»**

p.4

LE GOÛT D'INACHEVÉ DE LA RÉUNION SUR L'ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'EUROPE

L'Algérie veut se protéger des appétits européens !

Incontestablement, l'Algérie veut revoir l'Accord d'association avec l'Union européenne. La raison pour laquelle, elle a demandé, en septembre dernier, de reporter l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange avec l'Union européenne (ZLE), prévue pour le 1^{er} septembre 2020, sous prétexte qu'il ne sert pas l'intérêt économique national. En attendant de trouver un terrain d'entente avec Bruxelles sur les termes de l'accord, l'Algérie se tourne vers la zone de libre échange continentale africaine (Zlecaf) qui devra être opérationnelle bientôt.

p.2



© Photo : D.R



COOPÉRATION CIVILO-MILITAIRE

L'ANP, noyau dur de la gestion des risques majeurs

p.3



LANCEMENT DE LA ZLECAF À L'ÉPREUVE DU COVID-19

L'Algérie en quête de «l'émergence économique africaine»

p.2

BELHIMER AU SITE SPUTNIK



L'échec des plans contre l'Algérie

p.3

Covid-19

Nécessaire intensification de la coopération internationale

Abdallah Mounji a mis l'accent, hier, sur l'impérative intensification de la coopération et de la solidarité internationale pour faire face aux effets sans précédent de la pandémie de la Covid-19



Belhimer

La résolution du PE reflète «les plans voués à l'échec» ourdis contre l'Algérie

La résolution du Parlement européen (PE) sur la situation des droits de l'Homme en Algérie reflétait «les plans voués à l'échec» ourdis contre l'Algérie qui «n'accepte point de leçons creuses, ni de paternalisme hérité de la colonisation».



Intempéries

Intervention de l'ANP pour les routes coupées à Batna

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) sont intervenus dans la commune de Larbaâ, secteur militaire de Batna, pour la réouverture des routes et voies coupées et le désenclavement des habitants, suite aux fortes intempéries ayant marqué récemment plusieurs wilayas du pays

Le goût d'inachevé de la réunion sur l'Accord d'association avec l'Europe

L'Algérie veut se protéger des appétits européens !

Incontestablement, l'Algérie veut revoir l'Accord d'association avec l'Union européenne. La raison pour laquelle, elle a demandé, en septembre dernier, de reporter l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange avec l'Union européenne (ZLE), prévue pour le 1^{er} septembre 2020, sous prétexte qu'il ne sert pas l'intérêt économique national.

En attendant de trouver un terrain d'entente avec Bruxelles sur les termes de l'accord, l'Algérie se tourne vers la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) qui devra être opérationnelle bientôt. D'ailleurs, elle n'a pas hésité à adhérer au consensus et à la détermination africaine de développer le commerce intra-africain le plus tôt possible. Une ambition qu'elle ne partage pas avec les partenaires européens concernant l'entrée en vigueur de la ZLE. Un projet à la traîne depuis des années.

En 2017, les autorités algériennes avaient exprimé leur volonté d'avancer une coopération concrète avec l'Union européenne à travers la création d'une zone de libre-échange, qui doit reposer sur le principe de «gagnant-gagnant».

Aujourd'hui, l'Algérie est convaincue de l'impératif de revoir certains points de l'Accord d'association avec l'UE afin de mettre son intérêt en avant. «En tant que négociateurs algériens, nous sommes assez conscients des manquements en matière de l'application de l'accord d'association notamment dans son aspect commercial. L'essentiel qu'il y a une volonté de dialogue de part et d'autre et il est évident que quand il y a déséquilibre nous intervenons pour le corriger», a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, en marge des travaux de la 12^{ème} session du Conseil d'association Algérie-UE par visioconférence, hier. Il a réitéré, à cet effet, la disposition de l'Algérie à poursuivre les négociations jusqu'à trouver un compromis sur un principe équilibré «gagnant-gagnant» et non «gagnant-perdant». L'Accord d'Association a été signé avec l'Union européenne et revu à maintes reprises en raison des réserves émises particulièrement par les opérateurs économiques qui ont critiqué plusieurs aspects notamment commerciaux de cet accord. Ils se sont sentis exclus des négociations. Ils



■ L'Algérie n'a jamais démantelé les derniers droits de douane prévus initialement en 2017 avant d'être repoussés au 1^{er} septembre écoulé. (Photo:DR)

n'ont jamais été consultés ou impliqués dans ce projet.

Une position qui a ralenti et retardé la création effective de la zone de libre-échange avec l'UE.

L'Algérie n'a jamais démantelé les derniers droits de douane prévus initialement en 2017 avant d'être repoussés au 1^{er} septembre écoulé. Malgré cette indécision, l'UE tient

Lancement de la Zlecaf à l'épreuve du Covid-19

L'Algérie en quête de «l'émergence économique africaine»

« Certes c'est pas imminent pour l'avenir économique commun africain, mais toutefois, il ne faut pas «se jeter dans l'inconnu». L'Algérie et tous les pays ayant ratifié l'accord de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) doivent relever ensemble le défi d'une Afrique unie qui ambitionne à se libérer de sa dépendance économique à l'étranger. Désormais, l'Algérie se tourne vers son Sud et les pays africains afin de développer son commerce extérieur. A compter de janvier 2021, les Etats africains ayant ratifié l'Accord aux autres pays membres de l'Union africaine, procéderont à l'ouverture des marchés intérieurs dans l'objectif de créer un marché continental unique, en abrogeant progressivement les droits de douanes et augmentant le flux commercial intra-africain. «L'adhésion de la Zlecaf est un choix stratégique, à davantage d'efforts pour aplanir les difficultés qui persistent et régler les questions en suspens», a déclaré, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, samedi dernier, lors de son intervention au cours de la rencontre de la 13^{ème} Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA) tenus en visioconférence. Il a également mis en lumière l'impératif de coordonner les actions entre les pays africains pour développer le commerce intra-africain et créer de la valeur ajoutée. «Cette démarche exige une conjugaison des efforts pour aller de l'avant dans la concrétisation des objectifs de développement de notre continent et de nos pays, et la consolidation de la paix et de la sécurité, étroitement liée aux progrès du développement économique», a-t-il précisé.

La volonté, toutefois, ne suffit pas pour mettre en place un projet de telle envergure. Il nécessite la mise en place d'une véritable stratégie interne ou nationale de chaque pays membre de ce bloc commercial. Mais aussi, mesurer les avantages et les contraintes afin d'anticiper un éventuel blocage ou échec qui peut intervenir à cause du niveau d'engagement et de préparation entreprise par les différents partenaires. Un engagement évalué par certains experts à moins de 50% en raison de la sous-évaluation des menaces régionales liées à la vulnérabilité des frontières et surtout le manque de logistiques pour accompagner les opérations d'exportations. L'Afrique du Nord ne semble pas d'ailleurs détenir les performances requises contrairement à l'Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale qui possèdent d'importantes potentialités. L'Algérie veut profiter de cette euphorie afin d'installer une véritable plateforme d'échanges intra-africaine.

Il faudrait toutefois prendre en compte les contraintes financières auxquelles font face les pays africains depuis le début de la pandémie du Covid-19 qui a aggravé leur situation financière. L'instabilité économique de ces pays peut faire dérailler la Zlecaf et déstabiliser les prévisions d'avenir. Nonobstant ces contraintes, la Zlecaf peut aider les pays africains à relancer leur activité économique et la rendre plus attractive. L'Algérie espère créer une véritable dynamique commerciale à travers cette zone qu'elle compte alimenter avec les produits locaux et défier ainsi les pays de la rive Sud. Réussir un tel investissement exige des sacrifices, mais surtout une véritable stratégie nationale et une visibilité financière pour affronter les aléas du futur.

Samira Takharboucht

à la création d'une zone de libre-échange avec l'Algérie afin de garder son influence sur la région MENA et l'Afrique, ce qui ne sert pas sur le plan commercial les intérêts de l'Algérie qui s'apprête à amorcer sa transition économique et s'affranchir de la rente pétrolière et de sa dépendance à l'étranger. «Le message de l'Algérie est bien reçu par la partie européenne», a observé M. Boukadoum, estimant que «tous les partenaires européens (France, Italie-Hongrie, Portugal Allemagne...) ayant séjourné récemment en Algérie sont conscients de ce déséquilibre, et ils ont abordé cet accord en prélude de la réunion d'aujourd'hui». Le chef de la diplomatie algérienne a reconnu l'existence d'un déséquilibre qui devrait être corrigé, selon lui, grâce à l'adhésion des partenaires aux négociations. «L'Algérie et l'Union européenne vont continuer dans la mise en œuvre de l'accord d'association qui ne concerne pas que l'aspect commercial mais d'autres aspects globaux», a-t-il précisé. D'autres segments devront faire l'objet d'une véritable et profonde réévaluation pour soutenir davantage l'investissement direct étranger en Algérie. Un point important soulevé par le ministre de l'Industrie Ferhat Ait Ali, qui a émis certaines réserves sur «certains segments», a-t-il indiqué, exprimant toutefois son optimisme de parvenir à reconsidérer ces «segments». «Nos réserves ont été d'ores et déjà prises en considération par nos partenaires européens. D'autres vont l'être. Nous sommes en concertation avec l'UE pour remédier à toutes ces lacunes», a expliqué M. Ait Ali, ajoutant que «tout accord est sujet à un ajustement». Un point de vue que partage le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aissa Bekai, qui a affirmé que les deux parties se penchent pour la 12^{ème} réunion sur les solutions devant «sauvegarder la balance commerciale qui est en défaveur de l'Algérie». Cette session a été co-présidée par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, avec le Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Joseph Borell. Le sort de l'Accord d'association avec l'UE sera peut-être scellé bientôt, si les deux parties parviennent à trouver un consensus. L'Europe a toujours considéré que cet accord est vital pour l'Algérie dont le commerce extérieur dépend à 60% du vieux continent.

Samira Takharboucht

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com



REPÈRE

UA/SOMMET

Large soutien africain à l'autodétermination du peuple sahraoui

Les dirigeants africains ont réitéré leur soutien à la cause sahraouie condamnant fermement la violation de l'accord de cessez-le-feu par les autorités de l'occupation marocaine, à la suite de l'agression menée à El-Guerguerat, et appelant à la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Préoccupés par la poursuite des violations marocaines au Sahara occidental occupé, notamment à El-Guerguerat, de nombreux dirigeants africains ont exigé la fin de l'occupation marocaine, à l'issue de leur intervention lors de la 14^{ème} Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA) sur «Faire taire les armes en Afrique», tenue dimanche par visioconférence. A cette occasion, le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Brahim Ghali, a informé ses homologues africains des derniers événements sur la question sahraouie après la brutale agression marocaine en violation flagrante du cessez-le-feu y voyant «un défi et une rébellion marocaine contre les décisions de l'Afrique et ses aspirations à faire taire les armes et à se concentrer sur la bataille pour le développement et la prospérité» du continent. Et c'est ainsi que le président sud-africain, président en exercice de l'UA, Cyril Ramaphosa a exprimé l'«inquiétude du continent africain face à l'accélération des événements au Sahara occidental à la lumière de la reprise des affrontements armés après l'agression marocaine à El-Guerguerat. Le Premier ministre Abdelaziz Djerad a lui aussi exprimé «sa profonde préoccupation» face aux événements récents et à leur menace pour la paix et la sécurité dans toute la région, renouvelant la position de principe de l'Algérie, qui adhère à la fin du colonialisme au Sahara occidental.

Coopération civilo-militaire

L'ANP, noyau dur de la gestion des risques majeurs

L'Armée nationale populaire (ANP), en tant qu'acteur national de premier plan dans la gestion des risques majeurs, comme le démontre sa participation à l'effort national visant à prévenir les catastrophes, réduire leurs effets et protéger les personnes et les biens, est le noyau dur autour duquel s'organise tout le dispositif de protection de la vie humaine en Algérie.

Il s'agit-là d'un fait qui ne souffre d'aucune contestation et que le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a opportunément rappelé lundi à Alger, dans son allocution d'ouverture des travaux du séminaire national intitulé «La prévention et la gestion des risques majeurs : pour un renforcement de la coopération civilo-militaire», organisé au Cercle National de l'Armée.

Ce séminaire animé par des experts et spécialistes nationaux, et dont l'ouverture des travaux a été présidée par le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, s'est déroulé en présence des ministres de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, du Transport et de l'Environnement, ainsi que du secrétaire général du ministère de la Défense nationale, des Commandants des Forces et de la Gendarmerie nationale et de la 1^{ère} Région militaire, des chefs de Départements, et des directeurs et chefs de Services centraux du ministère de la Défense nationale.

Concernant le rôle de l'ANP dans



■ Chanegriha, a expliqué que «de telles positions honorables ne sont pas étrangères aux valeurs de notre ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN)». (Photo : D.R)

la gestion des risques majeurs, à l'instar de sa participation efficace, lors des tremblements de terre ayant touché les villes de Chlef en 1980 et Boumerdès en 2003, ainsi que lors des inondations de Bab El-Oued à Alger en 2001, le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, a expliqué que «de telles positions honorables ne sont pas étrangères aux valeurs de notre ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), qui était et restera toujours aux côtés de notre vaillant peuple, glorifiant le lien Armée-Nation et répondant, comme à son accoutumée, à l'appel du devoir national, à travers la mobilisation de toutes ses potentialités humaines et matérielles, et la capitalisation de sa

longue et riche expérience, ce qui fait d'elle le noyau dur autour duquel s'organise le dispositif de protection de la vie humaine en Algérie».

Pour le général Saïd Chanegriha, «l'accroissement de ces catastrophes et leur effet sur les personnes et les biens, en sus des enseignements tirés des catastrophes précédentes, nous interpellent tous, aujourd'hui, afin d'adopter impérativement des méthodes et des procédés scientifiques modernes, qui nous permettent d'effectuer des études prospectives sur la base desquelles seront mis en place des mécanismes visant à renforcer la coopération entre les institutions concernées par la gestion des catastrophes, notamment

s'agissant de l'actualisation continue des plans d'intervention en cas de catastrophes, en coordination avec les intervenants dans le Plan d'organisation des secours "Orsec", la responsabilité étant partagée par tous». C'est dans le cadre du renforcement du dispositif national de prévention et de gestion des risques majeurs, que l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective du ministère de la Défense nationale a organisé, les 7 et 8 décembre 2020, au Cercle national de l'Armée, le séminaire national intitulé «La prévention et la gestion des risques majeurs : pour un renforcement de la coopération civilo-militaire».

Lakhdar A.

Belhimer au site «Sputnik» :

«L'échec des plans contre l'Algérie»

Dans un entretien accordé au site «Sputnik», le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer, a descendu en flammes, la résolution du Parlement européen (PE) sur la situation des droits de l'Homme. Il a expliqué qu'«il s'agit de la deuxième résolution du PE concernant la situation interne en l'Algérie, ce qui reflète les plans voués à l'échec de lobbies et de parties étrangères qui tentent en vain d'entamer la stabilité de l'Algérie, en prenant pour première cible l'Armée nationale populaire (ANP), rempart de l'Etat et garant de sa souveraineté, de sa sécurité et de sa stabilité». Amar Belhimer a fait savoir que «cette position intervient à point nommé et dans un contexte qui impose au Gouvernement algérien de se prononcer sur la résolution du Parlement européen et d'adresser un message à certaines parties à l'intérieur du pays et à l'étranger : l'Algérie nouvelle agit et interagit de manière différente, elle n'accepte point de leçons creuses, ni de paternalisme hérité de la

colonisation». le ministre de la Communication souligne également que «l'opinion publique algérienne a salué, dans son ensemble, cette position claire et ferme à l'adresse des forces politiques internes et étrangères qui agissent contre la nouvelle orientation de l'actuelle politique algérienne qui rejette toute tutelle étrangère, quelle qu'elle soit».

«Il est évident que les résolutions non contraignantes émanant du PE s'inscrivent dans le cadre d'un plan visant la déstabilisation de certains pays en voie de développement, dont l'Algérie qui demeure attachée à sa souveraineté et à ses positions en faveur des causes justes de par le monde, telles les causes sahraouie et palestinienne», a-t-il ajouté. «Pourquoi le PE ne dénonce-t-il pas les violations flagrantes des droits de l'Homme au Yémen, plongé dans une véritable tragédie ou au Sahara occidental et en Palestine, ou même dans certains pays européens ?», s'est-t-il interrogé. Le ministre de la Communication a

déploré le fait que «certains membres d'une institution aussi prestigieuse que le PE, jouent le rôle de mercenaires au service de certains lobbies notoires dont l'objectif principal est d'éliminer ce qui reste des Etats en Afrique, dans le monde arabe, en Amérique latine et en Asie, en y semant la discorde entre gouvernants et gouvernés et en exerçant des pressions par divers moyens, à même d'entamer leur image tant au niveau local qu'international». Concernant l'impact des agissements marocains dans la région d'El-Guerguerat sur les relations algéro-marocaines, M. Belhimer a fait savoir qu'il s'agissait de «violation du cessez-le-feu signé entre les deux parties du conflit (Front et Maroc)». «Tout conflit armé crée, naturellement, une tension auprès des pays voisins», fait remarquer le ministre qui rappelle l'Algérie appelle à «l'application des décisions onusiennes concernant le règlement politique qui permettrait au peuple sahraoui de disposer de son avenir».

L. A.

FRONTIÈRES TERRESTRES

Mustapha Heddam :

«La situation est gravissime à nos frontières»

«Nous avons une situation géopolitique extrêmement déstabilisée depuis plus de dix ans», a indiqué hier sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, l'analyste politique Mustapha Heddam. Datant de 2012, cette situation de déstabilisation a commencé, a-t-il ajouté, avec les conflits créés en Libye, plus que la situation sécuritaire, sociale et politique «extrêmement compliqué» dans la région du Sahel, notamment au Mali.

Au-delà de la situation alarmante à nos frontières, ce qui est nouveau, depuis deux à trois mois, a précisé M. Heddam, ce sont ces déclarations hostiles d'un certain nombre de pays contre l'Algérie. Selon l'intervenant, ces pays ont réagi au refus de l'Algérie au processus de normalisation et au maintien d'un certain nombre de positions, notamment vis-à-vis de la question palestinienne et sahraouie. Cela s'inscrit, estime-t-il, dans le cadre d'un processus de déstabilisation de la région. «Ce que nous voyons en Libye est la tentative de créer une situation et une atmosphère difficile pour l'Algérie. C'est aussi pour empêcher que le plan algérien s'applique», explique-t-il.

Après avoir indiqué que le problème libyen est un problème central pour l'Algérie, l'analyste politique a souligné que «ceux qui sont intéressés par une situation de déstabilisation dans notre pays, sont ceux qui ont des intérêts dans la région, particulièrement l'ancienne puissance coloniale».

«L'Algérie est un pays pivot dans cette région et ces tentatives menées par certains nombre de capitales ne représentent aucun danger pour le pays sauf si ces tentatives trouvent l'aide et le soutien des forces intérieure». A ce propos, il a appelé les Algériens à se mobiliser en créant un front intérieur dans l'intérêt du pays.

Commentant cette politique internationale imposée par les occidentaux, M. Heddam la perçoit comme un moyen, pour ceux-ci, de persister dans les guerres, des massacres et des interventions arbitraires pour remettre en cause la souveraineté des Etats africains, plus précisément du Maghreb et du Sahel.

Du point de vue de l'Algérie face à ces menaces, il rappelle que celle-ci entend défendre ses frontières, comme il a clairement signifié le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

Pour lui, le premier principe de notre pays est de laisser les peuples choisir leurs dirigeants, une position que l'Algérie considère déterminante et fondamentale pour l'équilibre du monde.

Manel Z.

BRÈVE

Formation résidentielle à l'étranger

Gel de l'annonce de l'ouverture des candidatures

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a fait état, lundi, dans un communiqué du gel de l'annonce de l'ouverture des candidatures aux différents programmes de formation résidentielle à l'étranger, en raison de la situation sanitaire liée à la Covid-19.

«Le ministère informe l'ensemble des étudiants et des enseignants intéressés par la formation résidentielle à l'étranger du gel de l'annonce de l'ouverture des candidatures aux différents programmes de formation résidentielle à l'étranger, en raison de la situation sanitaire en Algérie et de par le monde», précise le communiqué.

Cette annonce reste tributaire de l'évolution de la situation sanitaire, conclut la même source.

Bekhouche Allache, P-dg de la compagnie Air Algérie :

«Le manque à gagner, un obstacle face au développement des investissements»

Le Président-directeur général (P-dg) de la compagnie Air Algérie, Bekhouche Allache, est revenu, avant-hier lundi, sur les retombées économiques de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) avec un déficit budgétaire estimé à près de 40 milliards de DA depuis la suspension des vols commerciaux dans le cadre des mesures de prévention contre cette épidémie.

«La compagnie pourrait connaître d'autres pertes à l'avenir en cas de persistance de la crise, ce qui constituera un énorme obstacle face au développement des investissements de la compagnie», a-t-il dit.

Relevant la difficulté de la situation actuelle de la compagnie nationale Air Algérie, Bekhouche Allache a, à l'occasion, salué les efforts de la compagnie pour sauver les emplois durant cette crise sanitaire induite par l'épidémie du Coronavirus (Covid-19). «Le plan social mis en place avait permis d'éviter les licenciements», a noté le communiqué de l'APN.

S'exprimant devant la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), Bekhouche Allache a, à l'occasion, rappelé la suspension du programme de renouvellement de la flotte de la compagnie en raison, a-t-il fait savoir, des retombées économiques de l'épidémie du Coronavirus.

«Cette opération, approuvée par le Gouvernement en 2018, est suspendue en raison des derniers



Le P-dg de la compagnie Air Algérie n'a pas caché son optimisme quant à réaliser une certaine amélioration. (Photo : DR)

développements», a indiqué la même source. Evoquant la décision du Gouvernement relative à la reprise des vols internes, le P-dg d'Air Algérie n'a pas caché son optimisme quant à réaliser une certaine amélioration, considérant que celle-ci (décision, ndr) était l'occasion pour la compagnie afin d'ouvrir de nouvelles dessertes intérieures à partir de dimanche prochain, vers trois villes, en l'occurrence, Mecheria, Tiaret et El Bayadh.

«Toutes les mesures ont été prises par la compagnie dans le souci de garantir la sécurité et la santé des voyageurs», a précisé Bekhouche Allache.

S'agissant des vols commerciaux internationaux depuis et vers l'Algérie, le même responsable a fait savoir que ces vols resteront consacrés uniquement aux opérations de rapatriement des ressortissants bloqués à l'étranger.

«Les vols commerciaux resteront suspendus jusqu'à nouvel ordre», a-t-il rappelé.

Pour ce qui est de l'ouverture de

nouvelles dessertes internationales, le P-dg de la compagnie nationale aérienne Air Algérie a fait remarquer que l'ouverture d'une nouvelle desserte exigeait des études économiques, profondes. «Les lignes ouvertes resteront celles enregistrant une forte concurrence, à l'instar de la France et la Turquie», a observé Bekhouche Allache durant cette réunion présidée par Chabane Louaâr, président de la commission des transports et des télécommunications.

Une rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la série de réunions programmées par la commission des transports et des télécommunications pour l'audition de nombre de responsables d'entreprises économiques névralgiques du secteur des Transports.

Pour sa part, le Président-directeur général de l'Aéroport international d'Alger, Tahar Allache, également présent à cette réunion, n'a pas caché son inquiétude si cette crise sanitaire venait à durer. Même si, dit-il, la

trésorerie de la société a permis de gérer cette crise sans difficultés. Faisant observer que la reprise du trafic aérien se fait progressivement.

En attendant une amélioration de la situation sanitaire en Algérie qui permettrait de lever la suspension des vols extérieurs qui sont plus rentables pour l'aéroport.

S'agissant du nouveau Terminal de l'Aéroport d'Alger, Tahar Allache a fait remarquer que celui-ci comprenait 42 postes de stationnement pour avions et un parking de 4.200 places.

«Il est également doté de groupes électrogènes d'une valeur de 2 milliards de DA et d'autres équipements répondant aux normes internationales», a-t-il poursuivi, appelant que sa réalisation a nécessité une enveloppe de 74 milliards de DA, dont 62 milliards de DA au titre d'un crédit remboursable jusqu'en 2026 et 12 milliards de DA financés par la société.

Rabah Mokhtari

CONCURRENCE

Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV)

La compagnie ne peut concurrencer les flottes française et espagnole

Le directeur général de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV), Ahcène Gueraiïria, a affirmé, avant-hier lundi à Alger que la flotte algérienne est composée de trois ferries «Tariq Ibn Ziyad», «Tassili» et «El Djazaïr» acquis depuis près de 19 ans ne peut concurrencer les flottes française et espagnole. Notamment au regard de sa faible capacité d'accueil, ce qui amène l'ENTMV à l'affrètement durant la saison estivale pour couvrir le déficit. La capacité de l'unique car-ferry de la Tunisie, a-t-il observé, dépassait celle de nos trois navires.

Intervenant lors d'une séance d'audition organisée par la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), sous la présidence de Chaâbane Louaâr, le DG de l'ENTMV a mis en avant la nécessité de l'ouverture de nouveaux points maritimes et l'acquisition de nouveaux navires. Seul moyen, a-t-il dit, susceptible de permettre à la compagnie de s'imposer et de répondre aux attentes de ses clients. «Même avec la réception, en janvier prochain, d'un nouveau navire de 1.800 passagers, cette capacité supplémentaire demeure, néanmoins, insuffisante», a fait savoir Ahcène Gueraiïria pour qui, la relance de l'activité de l'ENTMV dépendra de l'appui que devra fournir l'Etat.

Evoquant les retombées économiques de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19), l'intervenant a fait état d'une perte de 9 milliards de dinars depuis la suspension de ses dessertes le 17 mars dernier, suite à la propagation de cette épidémie. «L'entreprise souffre d'une crise financière et rencontre plusieurs difficultés, notamment pour le paiement des salaires des travailleurs, en raison de la suspension de ses dessertes maritimes mais aussi le dossier des dettes qui constituent désormais une charge pour l'entreprise, notamment les factures impayées de Naftal, estimées à près de 209 milliards de dinars à rembourser en devises», a-t-il indiqué. L'administration de l'ENTMP, a poursuivi Ahcène Gueraiïria, attend la décision des autorités pour la réouverture de l'activité maritime de transport des voyageurs pour reprendre ses activités et programmer ses premières dessertes dans les plus brefs délais.

Enfin, s'agissant des prestations fournies aux clients, Ahcène Gueraiïria a relevé que le prix des tickets de l'ENTMV incluant les trois repas reste moins cher, comparé, a-t-il dit, aux offres étrangères, en dépit des faibles capacités de l'entreprise.

Considérant qu'il est temps que les mentalités changent et que le citoyen prenne conscience de l'importance de préserver les biens publics pour pouvoir aller de l'avant et atteindre de meilleurs niveaux de prestation.

R.M.

Dépôt des listes des exploitants agricoles

Le dernier délai fixé au 15 décembre courant

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural a indiqué avant-hier dans un communiqué que le dernier délai pour le dépôt des listes nominatives des exploitants des terres agricoles sans titres est fixé au 15 décembre courant. Ces opérations de recensement vont permettre au ministère de régulariser leur situation, conformément aux objectifs tracés dans la feuille de route, précise la même source.

Lors des rencontres périodiques organisées en visioconférence par la direction de l'Organisation et de la planification foncières et de la mise en valeur au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, il a été décidé de fixer la date du 15 décembre comme dernier délai pour le dépôt des listes nominatives, dans le cadre de la finalisation de l'opération de recensement. Le but étant, selon le communiqué, de permettre à la tutelle de définir le cadre réglementaire pour examiner la situation des exploitants agricoles et déboucher sur les solutions adéquates dans les plus brefs délais.

Ont pris part à ces rencontres consacrées au suivi de la situation du foncier agricole, clôturées dimanche dernier, les chefs de services de l'aménagement rural et de la pro-

motion des investissements, ainsi que des cadres des Directions des services agricoles. A cette occasion, les cadres ont été appelés à consentir davantage d'efforts, notamment en ce qui a trait au recensement global des exploitants des terres agricoles sans titres et ce dans le cadre de la Circulaire interministérielle n° 750 du 18 juillet 2018, portant assainissement du foncier agricole.

Au cours de ces travaux qui ont duré dix jours, plusieurs points ont été abordés, à savoir le bilan des opérations relatives à l'attribution de terrains dans le cadre de la mise en valeur avec leurs listes nominatives. Il est question notamment de l'état d'avancement sur le terrain des programmes, ainsi que les opérations d'assainissement et de récupération des terres agricoles non exploitées dans le cadre des programmes spécifiques au foncier agricole.

Parmi ces programmes, figure notamment le programme de mise en valeur, à travers l'accession à la Propriété Foncière Agricole (APFA) dans le cadre de la Loi n° 83-18, ainsi que le programme de concession agricole. En ce qui concerne ce dernier, il s'agit de recenser les anciens périmètres créés dans le cadre du décret exécutif n° 97-483 du 15 dé-

cembre 1997 et les périmètres créés dans le cadre de la Circulaire interministérielle n° 108 du 23 février 2011 relative à la création des exploitations agricoles et d'élevages.

Cette dernière a été modifiée et complétée par la circulaire interministérielle n° 1839 du 14 décembre 2017 portant accès au foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat.

Par ailleurs, ces rencontres portant sur le suivi de la situation du foncier agricole, interviennent également en application de la feuille de route du secteur de l'Agriculture et du Développement rural, notamment en ce qui concerne le programme d'assainissement du foncier agricole et de la rationalisation de son exploitation.

Il convient de rappeler que le ministre de l'Agriculture a souligné, le mois passé, en matière de la nouvelle stratégie du secteur que celle-ci vise principalement à assurer la sécurité alimentaire.

La nouvelle stratégie vise également à augmenter la production nationale et à réduire la facture des importations, et ce, à travers notamment le développement des filières stratégiques et l'encouragement de l'investissement.

Manel Z.

INFO EXPRESS

Tiaret

«Cobra» épinglé par la police



Poursuivant leurs opérations de lutte contre les activités des réseaux criminels, dans le domaine de la commercialisation des drogues, les éléments de la BMPJ relevant de la Sûreté de Sougueur ont mis fin aux agissements du trafiquant de drogue surnommé le «Cobra» et saisi une quantité de kif traité et de psychotropes. Agissant sur information, la brigade d'intervention et des investigations de la daïra de Sougueur a procédé, au cours du week-end dernier, à la saisie de 1.659 grammes de kif traité et 347 comprimés de psychotropes. Le dealer appréhendé CH.A., âgé de 23 ans, avait en sa possession des plaquettes de kif et 180 capsules de psychotropes lors de son arrestation à la gare routière. Le reste de la marchandise, soit 167 comprimés, a été découvert après une perquisition au domicile du mis en cause. Présenté devant l'institution judiciaire, il a été placé sous mandat de dépôt,

Hamzaoui Benchohra

Tassili Airlines

Une moyenne de deux vols par jour vers plusieurs destinations

La compagnie aérienne Tassili Airlines a programmé une moyenne de deux vols par jour vers plusieurs destinations, notamment vers les wilayas du sud du pays, a indiqué ce lundi le chargé de communication de la compagnie publique, Karim Bahard. À l'image de l'autre compagnie nationale, Air Algérie, Tassili Airlines vient de reprendre progressivement ses vols domestiques, suite à la levée de la mesure de suspension du trafic aérien interne. Le premier vol, reliant Alger et Adrar (aller-retour), a eu lieu ce lundi. Il sera suivi de plusieurs autres dessertes reliant Alger et Béchar, Tamanrasset et Oran. Selon la même source, la compagnie publique prévoit 310 sièges/jour (aller-retour) pour chaque desserte entre les aéroports d'Alger, Adrar, Bechar, Oran et Tamanrasset.

Agence

Tribunal de Tizi Ouzou

Le décès de l'enfant Hassani Yanis dû à une asphyxie mécanique



«Le parquet de la République près le tribunal de Draa El Mizan informe l'opinion publique qu'en date du 02/12/2020, la disparition de l'enfant Hassani Yanis, âgé de 4 ans, dans la région d'Ighil Mouho, village d'Abouh-ran (commune de Draa El Mizan) a été signalée aux services de la Gendarmerie nationale. Après recherches et investigations, le corps sans vie de l'enfant a été retrouvé en date du 04/12/2020 dans la forêt d'Aguemoun dans le village d'Abouh-ran, où le procureur de la République, accompagné du médecin légiste et des éléments de la police judiciaire, se sont rendus sur les lieux pour accomplir les mesures nécessaires», lit-on dans

Le Parquet du tribunal de Draa El Mizan (à l'ouest de la wilaya de Tizi Ouzou) a affirmé, lundi, que les résultats d'autopsie faite sur la dépouille de l'enfant Hassani Yanis, dont le corps sans vie retrouvé vendredi dans la forêt d'Ighil Mouho suite à sa disparition depuis mardi dernier, ont révélé que la cause de son décès est due à «une asphyxie mécanique».

le communiqué. Le parquet a ordonné «l'autopsie et la prise d'échantillons biologiques ayant conclu à la compatibilité des em-

preintes génétiques de l'enfant avec son père», note le communiqué. «À 14h00, le Parquet a indiqué que le rapport du médecin légiste relatif à l'autopsie a conclu que la mort de l'enfant a été causée par une pression externe sur l'os profond du côté gauche du cou. La fracture de l'os "C4" de la colonne vertébrale a conduit à une asphyxie mécanique provoquant une mort directe», a fait savoir la source, ajoutant que «des blessures visibles ont été découvertes sur le corps de la victime et qui pourraient être liées à des morsures d'animaux». Selon le parquet, «l'enquête préliminaire se poursuit toujours», conclut la source.

Agence

Alger

Les victimes de l'usurpateur d'identité Boukhouna Abdelali invitées à déposer plainte



Le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs a lancé, lundi, un appel à toute personne ayant été victime de l'accusé d'usurpation d'identité, le dénommé Boukhouna Abdelali, à se rapprocher de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la Sûreté de la wilaya d'Alger pour dé-

poser plainte, indique un communiqué des services de la Sûreté nationale. «Après avoir examiné l'affaire du prévenu Boukhouna Abdelali, poursuivi pour usurpation d'identité dont les conditions d'attribution sont fixées par l'autorité publique, ainsi que pour escroquerie, le procureur de la République près le

tribunal de Bir Mourad Raïs lance un appel à toute personne ayant été victime d'escroquerie ou ayant traité avec l'accusé Boukhouna Abdelali, en tant que témoin ou victime, à se rapprocher de la BRI de Sûreté de la wilaya d'Alger à Baraki, pour déposer plainte», lit-on dans le communiqué.

Agence

Alphabétisation : lancement de l'année scolaire à travers le territoire national



L'année scolaire pour les classes d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (2020-2021) sera lancée officiellement mardi à travers l'ensemble du territoire national, indique lundi un communiqué de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (ONAEA).

(Photo > D.R.)

El Tarf : rapatriement de voyageurs algériens depuis la Tunisie



Quelque 530 voyageurs algériens ont transité par différents postes frontaliers dans l'Est du pays dont ceux de Oum T'boul et El Ayoun, relevant de la wilaya d'El Tarf, dans le strict respect du protocole sanitaire spécial covid-19, notamment le test PCR, a-t-on appris lundi auprès du chargé de la communication à la sûreté de wilaya.

(Photo > D.R.)

Covid-19 : La Sûreté nationale accompagne la reprise des vols intérieurs et de rapatriement



La direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a pris une série de mesures de sécurité et de prévention pour accompagner les décisions prises par les hautes autorités du pays, à l'occasion de la reprise des vols intérieurs, ainsi que des vols de rapatriement programmés, à partir d'aujourd'hui, dimanche. (Photo > D. R.)

Covid-19 : Sonatrach octroie des dons à hauteur de 800 millions de dinars depuis mars



La Société nationale des hydrocarbures, Sonatrach, a consenti près de 800 millions de dinars de dons au profit de la lutte contre la propagation de la Covid-19 en Algérie, depuis le début de la pandémie en mars dernier, a-t-on appris du Groupe public.

(Photo > D. R.)

Sahara occidental

Ghali sollicite un effort africain pour faire taire les armes

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali a appelé l'Union africaine (UA) et son Conseil de paix et de sécurité (CPS) à assumer leurs responsabilités face à l'agression marocaine contre le peuple sahraoui et à œuvrer pour faire faire taire les armes au Sahara occidental à la faveur d'un effort africain ferme et déterminé.

Dans son intervention lors de la 14^{ème} session extraordinaire de l'Union africaine sous le thème «Faire taire les armes» tenue dimanche en visioconférence, le président Ghali a souligné que «la situation est très critique et exige que le sommet, l'Union et le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA assument leurs responsabilités face à l'agression qui cible aujourd'hui le peuple sahraoui». Insistant sur l'impératif de «faire taire les armes au Sahara occidental, à la faveur d'un effort exceptionnel et résolu pour rétablir la sécurité dans la région», le président Ghali a assuré que «la responsabilité est grande, elle exige une position ferme pour faire face à l'agression et à l'expansion marocaine qui menace la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique». Et d'appeler, dans ce cadre, à l'adoption de la proposition du Premier ministre du Lesotho y afférente, soulignant que «le sommet est souverain dans la prise des décisions appropriées, notamment lorsqu'il s'agit de la République sahraouie». Le projet de décision, présenté par le Premier ministre du Lesotho donne une visibilité à la question sahraouie en l'inscrivant à nouveau à l'agenda du CPS de l'UA, après moult tentatives de Rabat visant à écarter cet organe décisionnel de l'organisation africaine du processus de règlement du conflit au Sahara occidental. La décision consultée par l'APS «demande au Conseil paix et sécurité de l'UA conformément aux dispositions pertinentes de son protocole d'engager les deux parties, tous les deux membres de l'Union africaine, de remédier à la situation (sur le terrain) en vue de préparer les conditions pour un nouveau cessez-le-feu et de parvenir à une solution durable au conflit qui prévoit l'autodétermination au Sahara occidental». Cette solution doit être aussi «conforme aux décisions et résolutions pertinentes de l'Union africaine et de l'ONU ainsi qu'objectifs et principes de l'acte constitutif de l'UA», qui il y a lieu de rappeler insiste sur le strict respect du principe d'intangibilité des frontières héritées à la colonisation.

Le Sahara occidental n'est pas marocain

Réagissant aux fausses allégations formulées par le président de la délégation marocaine lors des travaux du Sommet, le président sahraoui a réaffirmé que «la République sahraouie n'est pas marocaine», invitant par là même le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale chargé de la Coopération africaine, Mohcine Jazouli, à se conformer et se référer aux déclarations de l'UA et l'ONU. M. Ghali a déploré «le fait que le sommet n'ait pas pris de positions pré-



Brahim Ghali appelle l'UA et le CPS à assumer leurs responsabilités au Sahara occidental. Photo : D.R)

cises vis-à-vis de l'agression que le peuple sahraoui continue à subir depuis 1975». «Nous souhaitons voir ce Sommet africain, consacré au thème «Faire taire les armes», tenu dans une conjoncture où le peuple sahraoui est de nouveau agressé et de plus sur ses territoires libérés, et au moment où l'occupation s'étend vers de

nouveaux territoires sahraouis, condamner cet acte criminel», a-t-il regretté. Dans de sa déclaration au Sommet, M. Ghali avait invité l'UA à faire pression sur le Maroc afin de mettre un terme à «l'occupation militaire illégale de pans entiers des territoires sahraouis».

R.I

L'APLS poursuit ses attaques sur les sites de l'occupation pour le 25^e jour consécutif

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont poursuivi leurs attaques ciblant les bases et les positions des forces de l'occupation marocaine, le long du mur de la honte dans la zone d'El-Guerguerat, a indiqué lundi le ministère de la Défense sahraoui.

Le ministère de la Défense sahraoui a précisé dans son communiqué militaire n° 25, que «des bombardements intenses ont ciblé, dimanche et lundi, les retranchements de l'ennemi dans les secteurs de Tichla, Farsia et Es-Smara».

«Les attaques ciblées de l'APLS se poursuivent pour la quatrième semaine consécutive, causant des dégâts considérables, matériels et humains, dans les rangs des forces d'occupation marocaines, le long du mur de la honte», a conclu le communiqué.



Pretoria conteste les Fake news de France 24, relayés par l'Agence de presse marocaine (MAP)

Le gouvernement sud-africain a contesté vigoureusement les Fake news diffusés par le site «France 24.news», relayés auparavant par la MAP, qui attribuaient au président Cyril Ramaphosa de fausses informations concernant la position de Pretoria sur la question du Sahara occidental, affirmant que la position de l'Afrique du Sud dans ce conflit «reste inchangée et inébranlable». «Le gouvernement sud-africain s'oppose fermement à ces Fake news» et précise que «l'information reprise par France24.news est totalement fautive et déforme fondamentalement la décision prise lors du 14^e Sommet extraordinaire de l'UA sur le thème "Faire taire les armes", tenu dimanche par visioconférence», indique mardi le

Département sud-africain des relations internationales et de Coopération, dans un communiqué. La publication de cette information est "contraire" à la déontologie de l'exercice du journalisme», a-t-on encore dénoncé de même source, évoquant un article «reflétant les standards les plus bas» de la profession. Le communiqué a tenu à préciser qu'au contraire, le 14^e Sommet extraordinaire de l'UA sur le thème «Faire taire les armes» a exprimé «sa profonde préoccupation» face à l'escalade des tensions militaires survenues à El-Guerguerat, théâtre le 13 novembre dernier d'une agression menée par les forces d'occupation, en violation flagrante du cessez-le-feu.

Émirats arabes unis

Les criminels israéliens découvrent Dubaï : trafic de drogue et blanchiment d'argent

Les partisans de l'accord de normalisation entre les Émirats arabes unis et Israël prétendent que les relations diplomatiques et politiques israélo-émiraties contribueront au développement économique et à une coopération «fructueuse» entre les deux parties, et conduiront également au renforcement du secteur de l'économie numérique, à l'échange de science et de technologie et à une augmentation des rendements commerciaux. Mais il semble que d'autres choses se passent dans les coulisses. Les médias israéliens ont récemment rapporté que les chefs des principales organisations criminelles en Israël ont commencé à travailler à Dubaï, où ils ont participé à des transactions internationales de drogue et ont acheté des biens immobiliers dans le pays. «Les chefs de ces organisations travaillent avec des hommes de paille qui sont envoyés en leur nom aux Emirats pour conclure des affaires évaluées à des dizaines de millions de dollars», a révélé un haut responsable de la police d'occupation au site de la chaîne 12. Et d'ajouter : «Ils se font passer pour des hommes d'affaires israéliens et cachent le fait qu'ils sont de dangereux criminels. Nous parlons d'acquisitions Immobilières, partenariats dans des projets alimentaires et hôteliers, ainsi que le trafic de cocaïne. Il était clair que les criminels découvriront également Dubaï pour le blanchiment d'argent à travers des hommes de paille». Selon des sources policières israéliennes, l'énorme cargaison de cocaïne qui a été saisie, il y a environ un mois dans le port d'Ashdod en route vers un entrepôt de la zone industrielle de Beer Tuvia, contenait environ 750 kg de cocaïne cachée dans des barils. Cette cargaison a été financée par des criminels israéliens des Émirats arabes unis avec des hommes d'affaires locaux. «C'était censé être un accord de rêve dans lequel les criminels israéliens et leurs amis à Dubaï étaient censés réaliser un bénéfice de 70 millions de dollars». «Un calcul simple, un kilogramme de cocaïne acheté en Amérique du Sud vaut environ 5.000 dollars et en Israël, son prix peut atteindre 100.000 dollars et plus, selon le marché. Faites le calcul vous-même pour savoir combien d'argent ils étaient censés gagner grâce à cet accord», explique un policier. «Les criminels israéliens seuls ne pouvaient pas financer l'ensemble et ils ont été aidés par des résidents locaux de Dubaï», a-t-on ajouté de même source. La police israélienne estime que des dizaines de criminels israéliens, ainsi que des hommes de paille agissant en leur nom (des criminels se faisant passer pour des hommes d'affaires) sont actuellement aux EAU pour conclure divers accords et collaborations, également dans le domaine criminel.

Mohamed El Ouahed

contribution

Les enjeux géostratégiques 2021/2030/2035 de la transition énergétique USA-Europe et Chine-Inde et leurs impacts sur le nouveau pouvoir économique mondial

Le rapport de Sonelgaz prévoit un besoin de plus de 20 milliards de dollars entre 2020/2029 sans compter les autres secteurs dont plusieurs Conseils des ministres ont prévu 60 milliards de dollars pour les énergies renouvelables.. Où trouver le capital argent avec la baisse des réserves de change 44 milliards de dollars fin 2020 selon le gouvernement, 35/36 selon le FMI d'autant plus qu'entre 2021/2022, l'Algérie connaîtra de vive tensions budgétaires Or, le PLF 2021 prévoit une baisse de la fiscalité pétrolière estimée à 1919,2 milliards de dinars, artificiellement gonflé par le dérapage du dinar par rapport au dollar pétrole/libellé en dollars d'au moins 10%, contre 2667 en 2019, soit une baisse de 748,8 milliards de dinars. Le PLF 2021 prévoit également des dépenses budgétaires (dépenses de fonctionnement et d'équipement) qui se situent à environ 8113 milliards de dinars, tandis que les recettes fiscales globales (ordinaires et pétrolières) sont estimées à 5328 milliards de dinars, soit un déficit budgétaire record de 2784,8 milliards de dinars soit au cours de 128 dinars un dollar plus de 21,75 milliards de dollars contre à la clôture 2020 de 18,60 milliards de dollars. Le déficit global du trésor prévu est de 3614,4 milliards de dinars soit 28,26 milliards de dollars, soit 17,6% du PIB. Nous assistons également à une augmen-

Il ne faut pas être utopique, la transition énergétique demandera du temps. Entre 2020/2025 plusieurs facteurs déterminent le prix des hydrocarbures qui occasionne entre 2019/2020, pour l'Algérie, avec les dérivées (98%), des recettes en devises. Gouverner, c'est prévoir d'où l'importance pour l'Algérie de se préparer à ces nouvelles mutations évitant de vivre sur l'utopie du passé, devant se projeter à l'horizon 2025/2030/2035.

tation du budget de fonctionnement et à une augmentation des transferts sociaux estimés par le PLF 2021 à 1927,5 milliards de dinars soit 15,06 milliards de dollars en hausse de 79,98 milliards de dinars par rapport à la Loi de finances 2020., dont 63,8% destinés à l'habitat et à la santé. Et comme dans les années passées, le PFL 2021 ne propose pas d'actions ciblées et donc pas de solutions concrètes sur les véritables impacts de réduction des inégalités et de la cohésion sociale. Cette vision est intenable dans le temps car la justice sociale ne saurait signifier égalitarisme source de démotivation des énergies créatrices et pouvant conduire le pays à la dérive économique, et sociale, toute Nation ne pouvant distribuer plus que ce qu'elle produit. Fortement connectée à l'économie mondiale via les exportation des hydrocarbures, la raison principale de cette situation socio économique est la baisse des recettes d'hydrocarbures due à l'épidémie du coronavirus mais également des nouvelles

tendances du nouveau modèle de consommation énergétique au niveau mondial avec la dépense publique qui reste le facteur essentiel de la croissance économique.

En résumé, en décidant un investissement massif dans le cadre de l'efficacité énergétique, les énergies alternatives aux fossiles classiques dont les énergies renouvelables, le nouveau pouvoir USA, l'Europe, suivi de la Chine et de l'Inde, ont les moyens de leurs politiques. Le monde devrait connaître horizon 2030 un profond bouleversement de la carte énergétique et donc du pouvoir économique mondial, l'énergie étant au cœur de la sécurité des Nations (interviews- Pr A.Mebtoul AfricaPress Paris, American Herald Tribune et Afrik Economy 2019//2020). Aussi les changements économiques survenus depuis quelques années dans le monde ainsi que ceux qui sont appelés à se produire dans un proche avenir, doivent nécessairement trouver leur traduction dans des changements d'ordre systémique des-

tinés à les prendre en charge et à organiser leur insertion dans un ordre social qui est lui-même en devenir, une stratégie axée sur la bonne gouvernance, la valorisation du savoir avec l'objectif horizon 2030, la transition numérique et énergétique. Un bon développement allège le poids sur les forces de sécurité ; un frein au développement par une mauvaise gouvernance accroît les tensions sociales et donc l'insécurité.

L'Algérie n'a pas d'autres choix que de réussir les réformes dotn celle de la transition énergétique, qui seront douloureuses à court terme mais porteuses d'espoir à moyen et long terme pour les générations présentes et futures. Rester en statut quo en retardant les réformes structurelles conduira inéluctablement à la cessation de paiement fin 2021, début 2022 avec les risques de tensions sociales. ce qu'aucun patriote algérien ne souhaite. J'ose imaginer une Algérie où les nouvelles générations vivront confiantes et heureuses dans leur pays et où nous assisterons à un retour volontaire progressif des cadres expatriés. Aussi, l'Algérie qui a d'importantes potentialités, grâce à la mobilisation de tous, dans le cadre d'un nouveau contrat social, sera ce que le peuple algérien et les responsables chargés de gérer la Cité voudront qu'elle soit.

(Suite et fin)
Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Adrar

Daïra Bordj Badji Mokhtar

Commune Bordj Badji Mokhtar

N° d'Identification Fiscal: 098401259004528

AVIS RECTIFICATIF D'UN AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Le Président de L'Assemblée Populaire Communale de Bordj Badji Mokhtar, lance un avis rectificatif d'un avis d'attribution provisoire de l'appel d'offres n° 12/2020 publié dans: Journal Al-Hadaf le: 22/06/2020. Et le journal "La Nouvelle République" du 21/06/2020 a Projet: Réalisation De Clôture Des Châteaux D'eau 1000 M3 Et Raccordement Au Réseau De AEP, accordé à: LAHBOUSSE LAHCENE Entrepreneur en travaux de construction, NIF:797390299006004, pour un montant de: 18 439.840, DA/TTC, après correction, et le délai de réalisation: 90 jours, avec un point technique: 71, Que L'appel d'offres est publié dans le deux journaux mentionnés ci-dessus à la place de: le journal «Akhbar El Watane» le: 29/03/2020, et le journal «Le Jeune Indépendant» le: 29/03/2020.

La Nouvelle République / 9/12/20 / ANEP 2016019624

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة عليا، حضوريا وفي أول درجة، في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخيرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2019/11/17 تحت رقم الفهرس 2019/02183 واعتماد الخيرة المنجزة من طرف الخبير الدكتور العمري بن مسعود الكائن مقره بحي 17 أكتوبر 1961 بأقويو والمودعة لدى أماتة ضبط المحكمة بتاريخ 2020/01/19 تحت رقم فهرس 2020/137، و عليه توقيع الحجر على المرجع ضده دليل محمد سعيد المولود بتاريخ 1973/01/20 ببليدية بني معوش ولاية بجاية ابن عبد القادر و بشير باي فطيمة، و تعيين المرجعة دليل ويزة مقدما عليه لرعايته والقيام بشؤونه القانونية و الإدارية و المالية على أن تلتزم باستئذان المحكمة في حالة قيامها بأحد التصرفات الواردة في نص المادة 88 من قانون الأسرة، مع أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بهذا الحجر على شهادة ميلاد المعني بسعي من النيابة العامة، والأمر بنشر هذا الحكم بأحد الجرائد اليومية أو الأسبوعية للإعلام على أن يكون ذلك بسعي من المرجعة.

تحمل المرجعة المصاريف القضائية.

بذا صدر هذا الحكم وأفصح به جهارا بلجلسة العلانية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى الأصل من طرفنا نحن الرئيس وأمين الضبط.

رقم الجدول: 20/00438
رقم الفهرس: 20/01176

Office public notarial - Me Mekbel Rahma
Cité 5-Juillet, Bt. I, commune et wilaya de Béjaïa

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée dénommée Issa Const

Siège social: Lahyout, village Ouled

Imbarik, commune de Thasekriyout, daïra de

Darguina, wilaya de Béjaïa

Capital social: 5.000.000 DA

Aux termes d'un acte reçu en l'étude le 30/11/2020, qui sera enregistré dans les délais, l'associé unique de l'entreprise, M. Hassani Mahdi, en présence de M. Issaadi Farouk, ont décidé ce qui suit: résiliation de l'acte de donation des parts sociales établi le 14/10/2020 pour que M. Issaadi Farouk reprenne sa qualité de gérant associé unique de la société. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Dépôt légal auprès du Centre national du registre de commerce de Béjaïa effectué.

Pour avis, le notaire

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Béjaïa
Daïra de Timezrit
Commune de Timezrit

Avis d'établissement d'un certificat de possession

En application du décret exécutif n° 91/254 du 27/7/1991 fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n° 90-25 du 18/11/1990 portant orientation foncière, M. Ait Moussa Belkacem, né le 10/3/1996 à Sidi Aich, demeurant au village Tounef, commune de Timezrit, et M. Ait Moussa Fawzi, né le 27/1/1993 à Sidi Aich, demeurant au village Tounef, commune de Timezrit, ont déposé un dossier auprès du service de l'urbanisme de la commune de Timezrit pour établissement d'un certificat de possession par voie d'acquisition verbale sur un terrain contenant une construction en RDC + sous-sol désigné ci-dessous: terrain situé au lieu dit village Tounef, commune de Timezrit, d'une superficie de 111 m2, limité par:

- à l'est: propriété Ait Moussa Ali,
- à l'ouest: propriété Ait Moussa Larbi,
- au nord: propriété Iftissen Djamal,
- au sud: chemin communal.

Toute observation ou opposition relatives au présent avis devra être formulée auprès des services de l'urbanisme de l'ApC dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de la publication de cet avis.

Timezrit, le 7/12/2020

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية
دايرة أميزور
بلدية أميزور
مكتب الجمعيات
الرقم: 08/ج.م/2020

نموذج إشهادي
إنشاء جمعية بلدية
طبقا لأحكام القانون رقم: 12 - 06 المورخ في 12 جاتفي 2012 المنطق بالجمعيات، ولا سيما المادة 18 منه، لقد تم إنشاء الجمعية البلدية المسماة: الجمعية الاجتماعية "المستقبل" لمزرعة معوشي أحمد بلدية أميزور

المعتمدة بتاريخ: 25 نوفمبر 2020 تحت رقم: 2020/08 اسم ولقب الرئيس: موزاية الهاشمي. المقر: مزرعة معوشي أحمد أميزور.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية
دايرة أميزور
بلدية فرعون
مكتب الجمعيات
الرقم: 05/2020

نموذج إشهادي
إنشاء جمعية بلدية
طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم: 12 - 06 المورخ في 18 صفر 1433 الموافق ل 12 جاتفي 2012 المنطق بالجمعيات لقد تم إنشاء الجمعية البلدية المسماة:

الجمعية الثقافية "تيزيري" لقرية تيفريتين

المعتمدة بتاريخ: 0203/03/15 تحت رقم: 020 اسم ولقب رئيسها: بوزيره عبد الفتاح. المقر: الجامع أو فلا قرية تيفريتين بلدية فرعون.

INFO EXPRESS

Rentrée universitaire L'enseignement à distance et en présentiel dans le cadre de la prévention contre la pandémie

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a affirmé, lundi à Alger, la prise d'une série de mesures pour la réussite de la rentrée universitaire prévue le 15 décembre, dont l'adoption du mode d'enseignement à distance, parallèlement à l'enseignement en présentiel, en application du protocole sanitaire de prévention contre le nouveau coronavirus. Invité du forum de la Radio nationale, M. Benziane a souligné que «le secteur s'est mobilisé pour la réussite de la rentrée universitaire 2020-2021, en ce temps de pandémie (Covid-19), à travers la prise d'une série de mesures, dont l'adoption du mode d'enseignement à distance, citant la mise en place de plateformes numériques dédiées aux cours et communications, élaborés par des enseignants à travers plusieurs établissements universitaires».

R.R

Tipasa

La DJS lance une caravane de solidarité et prévention sanitaire dans les zones enclavées

Dans le cadre d'une démarche conduite par la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tipasa, en coopération avec le mouvement associatif, a été lancée récemment une opération au profit des écoles primaires situées dans les zones d'ombre de l'ouest de la wilaya.

Une caravane parcourt les communes de Damous, Larhat et Béni-Milleuk, afin de répartir des équipements pédagogiques sportifs à des établissements primaires, implantés dans des agglomérations enclavées. L'initiative est pareillement une opportunité, selon les programmeurs, de sensibiliser les écoliers sur les dangers de la pandémie du coronavirus et les moyens de prévention, tels que les gestes barrières et le port du masque.

Ainsi, des activités récréatives sont attendues dans le programme pour sensibiliser cette action et, le cas échéant, faire passer le message parmi les audi-



Campagne de prévention sanitaire au profit des écoles primaires enclavées de la wilaya de Tipasa. (Photo : D.R)

teurs et auditrices. Aussi, il est à signaler que chaque établissement a vu la distribution de masques de protection qui ont été prodigués. Par ailleurs, les responsables de la Direction de la jeunesse et des sports ainsi que membres du mou-

vement associatif, comme la ligue «Sports pour tous», ainsi que de nombreuses associations de Tipasa qui se

sont impliquées dans cette opération.

Mohamed El Ouahed

Programme AADL

Plus de 6.000 logements distribués à Constantine avant la fin de l'année



L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé lundi la distribution avant fin 2020 de plus de 6.000 logements du programme location-vente au profit des souscripteurs de la wilaya de Constantine. L'AADL a précisé sur sa page Facebook que la remise des clés se fera progressivement après l'achèvement des procédures liées à la distribution, assurant que l'opé-

ration se déroulera dans le respect de toutes les mesures préventives contre l'épidémie du nouveau coronavirus. Cette opération d'envergure dans la wilaya de Constantine intervient dans le cadre du parachèvement du programme AADL et en application des instructions pour la livraison des logements prêts dans les plus brefs délais, selon la même source.

R.R

Relizane

Des réunions périodiques pour sensibiliser les citoyens sur le coronavirus

Des réunions périodiques ont été tenues au siège de la daïra de Relizane en vue de sensibiliser les citoyens sur la pandémie du coronavirus. Le seul moyen de se prémunir efficacement contre le virus, selon le chef de daïra de Relizane. Ensuite, il nous importe de sensibiliser les citoyens sur le danger, les mobiliser et les organiser en vue de réaliser les opérations de solidarité sociale.



Les comités de quartier ont une mission importante à mener, en ce sens qu'ils vont constituer l'interface entre les pouvoirs publics et cette réunion qui fait suite à la première réunion tenue auparavant par le wali avec les comités de quartier qui concerne une deuxième vague composée d'une quarantaine d'associations de quartiers de la commune qui en compte au total 250, et durant la-

quelle les dispositions particulières arrêtées au niveau local dans le cadre du combat contre la prolifération du Covid-19.

Il s'agit, comme l'a expliqué le chef de la daïra, d'examiner les voies et moyens susceptibles de faire face à la situation et de mobiliser les responsables des comités de quartier, à sensibiliser les citoyens et leur faire parvenir le message des au-

torités centrales, notamment du Président de la République sur l'importance vitale du respect du confinement partiel à domicile et les préparer psychologiquement et matériellement à supporter les rigueurs d'un éventuel confinement total comme la seule voie pour la préservation des vies humaines, la leur et celle des autres.

N.Malik

INFO EXPRESS

Accidents de la route 3 morts et 11 blessés en 48 heures

Trois (03) personnes ont trouvé la mort et onze (11) autres ont été blessées dans 08 accidents de la route enregistrés ces dernières 48 heures au niveau de plusieurs wilayas du pays, indique un bilan des services de la Gendarmerie nationale. Les accidents sont survenus dans les wilayas de Tlemcen, Oran, Saïda, Sidi Bel

Abbès, Ouargla, Biskra, El Oued et Batna, a précisé le bilan.

Par ailleurs, les unités de la Gendarmerie nationale ont réussi, dans des opérations distinctes, à saisir une quantité de marchandises et de produits destinés à la fraude et arrêter six (6) individus à Relizane, Setif, El Tarf, Khenchela, Batna et Bordj Bou Arreridj, ajoute la source.

Cernant les psychotropes, les mêmes services ont saisi 2.742 comprimés psychotropes et une somme de 85.880 DA, outre l'arrestation de 15 individus à travers 4 wilayas, à savoir Aïn Defla, Bouira, Relizane et Bechar. A Annaba, un (1) individu a été arrêté pour falsification de fiches de 11 véhicules saisis, conclut la source.

ENTV (Tiaret)

Kacimi à la tête du nouveau Centre audiovisuel

Un Centre de l'Entreprise nationale de la télévision algérienne (ENTV) a été inauguré, lundi à Tiaret, par le wali de la wilaya, M. Deramchi Mohamed Amine, en présence de M. Hadhri Hebib, directeur de la station régionale d'Oran et l'installation officielle de M. Kacimi Noureddine, l'un des plus anciens de la presse. L'inauguration de ce nouvel espace audiovisuel, qui vient renforcer le paysage médiatique de la région de Sersou, une wilaya connue par ses richesses, son vaste sol et le coup de starter de la toile d'araignée des 1.300 projets de fil électrique rural, pistes, routes, habitations, eau et réseaux d'assainissements à travers les 698 zones d'ombre éparpillées à travers quarante-deux communes.

À cette occasion, le chef de l'exécutif a considéré que ce nouvel espace médiatique à côté des médias, chaînes TV, presse écrite, radio locale sont à même de constituer un noyau et un centre de rayonnement et de consolider l'information crédible.

Ceci, en plus de l'impact positif qu'il ne manquera pas de susciter sur l'impulsion de la dynamique de développement dans la wilaya de Tiaret qui renferme d'importants atouts, a estimé le wali



Inauguration à Tiaret d'un nouveau centre régionale de la télévision algérienne. (Photo : D.R)

M.Deramchi Med Amine, et d'accompagner le développement de cette wilaya. Le nouveau centre de la télévision algérienne à Tiaret implanté en plein pignon de la capitale des Rostomides, à proximité du siège de la Radio locale, doté de toutes les commodités.

Le nouvel espace médiatique est constitué de deux ailes (rédaction, montage et administration), a-t-on constaté lors de son inauguration. Le chef de centre Kacimi Noureddine est diplômé de l'université d'Oran, alors qu'il était déjà journaliste dans la capitale de l'Ouest (quotidiens arabophones).

Avant de quitter El Bahia pour s'installer définitivement à Tiaret, il était notamment chef de bureau (APS) en 2000. Notre journaliste tient à préciser que ce sont les grandes pointures du métier

qui lui ont donné envie d'exercer cette profession. Prendre les rênes de la cellule de commutation de la wilaya (époque de l'ex-wali Bousmaha 2008 - 2015).

Après avoir franchi les frontières des sept wilayas limitrophes, d'une expérience de près de 20 ans, Kacimi Nourddine, surnommé par ses confrères le «chevronné» fût affecté à l'Inspection de la wilaya suite à une décision de l'ex-wali Bentouati Abd Salem, aux côtés de Aami Djelloul le chélifien, une autre dimension des enquêtes.

Le fils de la région de Frennda, fief du savoir, du savant Ibn Khaldun, le penseur Jacques Berque, les tombeaux de Ladjdar à quelques enclaves de Medrissa, Nourddine a commencé à lire et à écrire. Il travaillait aussi pour d'autres quoti-

diens, puis se présente en 2004 aux élections législatives et rate son siège d'un cheveu. Le chevalier de la plume qui garde toujours ses archives, reportages, articles de presse, témoignage de son parcours médiatique, Kacimi de la Matinale de la presse écrite au «grand écran» de la télévision algérienne et l'itinéraire d'un parcours sous le signe du mérite. Kacimi a rejoint notre groupe soudé de la presse locale depuis plus de deux décennies aux côtés du chroniqueur Houari Dilmi (quotidien d'Oran), Abbès Amor, Salem Ramane (liberté) Bel Achour, Fawzi Amellal (El Watan), Khiali Nourddine (Djemhouria), Rabah Med Souwaadi (El Khabar) Batache Bouhella (Carrefour) et feu Maloufi Mehdi (Soir d'Algérie).

Hamzaoui Benchohra

Relizane

Un plan d'urgence élaboré par les autorités de la wilaya pour la prise en charge des localités

Les autorités de la wilaya de Relizane, à tous les niveaux, «sont disposés à assurer le soutien et l'accompagnement nécessaires pour permettre aux habitants des zones d'ombre de préserver leurs sources de vie et les promouvoir», a affirmé le wali de Relizane, en l'occurrence M.Ataa Allah Moulay, lors de sa dernière visite qu'il a entamé dans la daïra de Yellel.

En effet, dans le cadre des nouvelles mesures prises par les pouvoirs publics visant l'instauration d'un plan d'urgence pour la prise en charge des besoins des habitants des régions enclavées pour réduire les inégalités de développement à travers le territoire national, les villages «Ouled Soud», «Chetaounia» et «Huitième» re-

levant de la commune d'Oued Djemaa, une agglomération relevant de la daïra de Hmadna située à une trentaine de km à l'Ouest du chef-lieu de wilaya de Relizane, situé au niveau de la fameuse route nationale n°4 (RN-4) reliant Oued Djemaa à Relizane-ville, ont été classées «zones d'ombre» par la commission compétente créée à cet effet.

À la faveur de cette décision, a-t-on appris des services de l'APC locale, ces hameaux isolés, en attendant de bénéficier d'autres projets, vont dans l'immédiat être dotés de réseaux d'AEP et d'assainissement ainsi que d'opérations de désenclavement financés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL).



Ces premières actions contribuant à l'amélioration des conditions de vie des popula-

tions dépourvues de ces zones défavorisées ne peuvent être que les prémices d'un renou-

veau prometteur du monde rural.

N.Malik

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
19.55 Météo
20.00 Journal
20.55 C'est Canteloup
21.05 New Amsterdam
21.55 New Amsterdam
22.50 Night shift
23.35 Night shift



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.40 Basique, l'essentiel de la musique
20.45 Envoyé spécial
21.05 Le diable au coeur



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.10 Météo
20.25 Scènes de ménages
21.04 Le meilleur pâtissier
23.25 Le meilleur pâtissier : gâteaux



sur commande
06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo

12.50 Rex
13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
19.20 Plus belle la vie
20.45 Tout le sport
21.05 Faut pas rêver
23.00 Météo
23.05 On a la solution !



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



17.04 Destroyer
19.07 Un beau voyou
20.50 Nous finirons ensemble
23.00 A bout portant



13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



18.47 A Most violent year
19.10 Belle à croquer
19.26 Légitime défense
20.50 New York 1997
22.51 Los Angeles 2013



19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Premier - 23.00 A bout portant

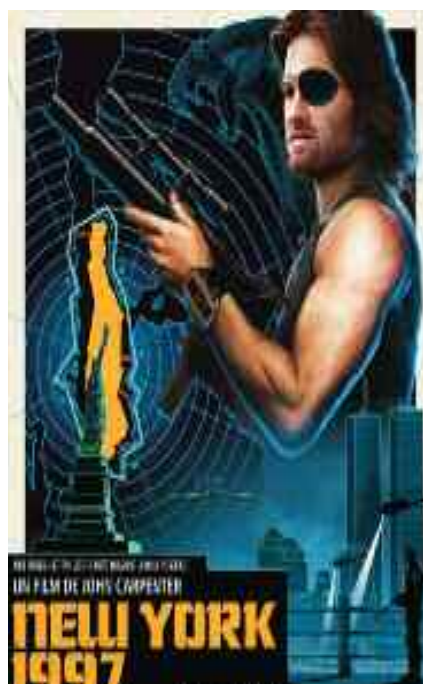
Thriller de Fred Cavayé

→ S'il ne sort pas un truand sous surveillance policière de l'hôpital où il est aide-soignant, Samuel peut dire adieu à sa femme, Nadia, enceinte de leur premier bébé. Il ne dispose que de trois heures. Hugo Sartet, un truand blessé par balle, est poursuivi par deux hommes. Dans le tunnel des Halles à Paris, il est percuté par une moto et transporté à l'hôpital où l'on tente de l'achever. Samuel Pierret, un aide-soignant de garde est témoin de la scène. Au petit matin, de retour chez lui, il est violemment assommé, et sa femme Nadia, enceinte, est enlevée.

Ciné Premier - 20.50 Nous finirons ensemble

Comédie dramatique de Guillaume Canet

→ Depuis trois ans, Max a coupé les ponts avec la bande. En plein craquage, à quelques jours de ses 60 piges, il rejoint en solo sa maison surplombant l'océan. Pour lui remonter le moral, Sabine, sa nouvelle compagne, invite en secret Marie, Éric, Antoine, Vincent et les autres à venir l'aider à passer ce cap.



Ciné Frisson - 20.50 New York 1997

Film de science-fiction de John Carpenter

→ Le Président des États-Unis est l'otage de bandes de malfrats, dans Manhattan transformé en vaste quartier de haute sécurité. Son salut est entre les mains d'un criminel endurci. Entourée de murailles infranchissables, Manhattan sert de pénitencier, où règnent terreur et violence. C'est dans ce no man's land que s'écrase l'avion du Président, en route pour une conférence internationale.



« TADELES...VILLE MILLÉNAIRE »

LE FILM DOCUMENTAIRE DOUBLÉ EN ANGLAIS ET FRANÇAIS

Le doublage du film documentaire «Tadeles... ville millénaire» (projeté en avant-première début 2020), en Anglais et Français, en vue de lui permettre de représenter l'Algérie dans différents festivals internationaux, a pris fin dernièrement, a-t-on appris, lundi, auprès de son réalisateur, Salah Boufellaah. En outre, «Un travail de sous-titrage dans les deux langues (anglais et français) de cette nouvelle œuvre cinématographique, dont la projection, à travers le pays, a été interrompue, en raison de la pandémie de la Covid-19, est en cours», a-t-il ajouté, soulignant, l'utilisation, à l'effet de ce doublage confié à un laboratoire privé d'Alger, des dernières technologies en la matière.

Selon son réalisateur, ce documentaire, d'une durée de 90 mn, dont la sortie des nimbos a pris six ans (soit 4 années de recherches et 2 ans de prises de vues) «est une invitation à une immersion dans l'histoire millénaire de l'antique Rusucurus (nom phénicien de Dellys) ou Tadeles (son appellation en Tamazight), depuis les comptoirs phéniciens jusqu'à l'époque coloniale française, en passant par l'ère romaine, la période islamique et la régence ottomane, en puisant dans différents écrits historiques».

M. Boufellaah s'est appuyé dans son travail, sur plusieurs sources et référents historiques dont des voyageurs connus ayant traversé cette ville tout au long de son histoire, outre des historiens, des chercheurs et autres manuscrits et cartes dédiés à la région. Le réalisateur n'a pas manqué, en outre, d'exploiter, dans la réalisation de ce premier film historique sur Dellys, les plus récentes techniques en vigueur en matière de cinématographie, outre les témoignages de dizaines d'historiens, architectes et autres bureaux d'études.

A cela s'ajoute la représentation de scènes historiques en mettant à contribution quelque 58 comédiens, outre l'exploitation des techniques de la 3D et d'un drone dans la prise de vues en plongée de la ville et de ses rues étroites, pour les besoins de ce film. A noter que les scènes de ce documentaire ont été tournées à Dellys, Alger (Palais des Raïs), Béjaïa et Tlemcen.

R.C

La voix

Un atout majeur

Et que ce soit pour les chanteurs, les aèdes ou toute autre personne se disant beau parleur, il faut savoir parler, débattre d'un sujet à partir d'une argumentation irréfutable, chanter pour les autres ou se faire le porte-parole des masses silencieuses, les mots doivent couler comme de sources abondantes pour dire ce que d'autres sont incapables d'exprimer, surtout en temps opportun.

La voix se travaille comme les muscles des organes de la phonation

Par organes de la phonation, ceux qui assurent la formation des sons de la voix, comme les lèvres, les mâchoires, la luette, la langue. Tous ces organes sont mis en mouvement par les muscles qui ont besoin d'exercices réguliers pour leur souplesse nécessaire à la voix qui, elle-même se travaille pour produire des sons clairs, retentissants, musicaux, agréables à entendre par cette faculté qu'à la personne de rendre harmonieux pour plaire à ceux qui écoutent. Que de fois avons-nous exprimé le désir d'entendre une voix mélodieuse et qui peut l'être encore beaucoup plus lorsque la voix se fait entendre pour dire de belles paroles qui expriment les plus beaux sentiments humains. Certains chanteurs, parleurs de haut niveau, hommes ou femmes de plume ont ce don de susciter une écoute attentive ou une excellente concentration lorsque ce qui est dit est beau à entendre. Chez certains, favorisés par la nature pour leur mémoire fidèle, leur excellente diction à l'oral ou leur style poétique qui donne envie d'apprendre ce qui est exprimé. Pourquoi, donnons-nous la peine d'apprendre par cœur des textes inimitables pour la forme et le fond comme par le Coran d'une richesse immense.

Le livre sacré des musulmans est la parole de Dieu Tout Puissant, composé dans un langage recherché. Que de fois on le chante,



Mais si cet atout est capital, il n'est cependant pas suffisant, il faut avoir la maîtrise de la langue en ayant le pouvoir de la plier à l'exigence des idées.

pour mieux convaincre par une voix qui est bien entraînée au tadjouid. Le fait de ne pas chanter peut avoir des effets négatifs sur la personne, surtout lorsque celle-ci veut transmettre des messages importants. On a connu des professeurs, beau parleurs qui ont su s'imposer à leur public parce que leur discours leur apporte beaucoup sur le plan des connaissances. On peut rappeler la manière de faire un cours de philosophie, d'histoire, d'économie exigeant une maîtrise parfaite de la langue et une voix claire et agréable à entendre. D'autres sur ce plan n'ont pas réussi même s'ils ont été reconnus comme ayant acquis leur matière. La manière de communiquer est primordiale. Et dans les pays qui pensent à l'avenir des générations montantes, il y a des cours de diction, de chants servant à entraîner les enfants à bien parler, à bien jouer un rôle sur une scène théâtrale. N'oublions pas que la pratique du théâtre s'apprend à l'enfance.

Les petits organisés à la manière des grands, font des exercices de diction moyennant des jeux ludiques. Ils apprennent très jeunes à travailler la voix pour la

rendre performante autant que possible. C'est une manière aussi d'apprendre aux enfants à vivre en sortant en bonne intelligence à échanger des propos courtois. Cet apprentissage qui a fait défaut aux jeunes des pays sous-développés, portent sur les allitérations, la manière d'articuler une voix grave ou aigue, selon les besoins. On exerce les organes vocaux pour la prononciation des lettres pouvant être déterminantes pour la transmission des messages, éviter l'ambiguïté dans la réception des paroles.

Analyser la voix comme on analyse l'écriture

Surtout s'il s'agit de la voix d'un chanteur qui n'est chanteur apprécié ou adulé que s'il a le don de composer des paroles à mettre en relief par une voix envoûtante. Il existe des chanteurs qui ne sont bons que par leurs paroles. Mais c'est pour eux un handicap qui ne leur cause pas de préjudice, puisque ce qu'ils disent est bien plus beau, si bien que la musicalité de la voix n'est qu'un support secondaire. Il y en a d'autres parmi les artistes qui ont une voix musicale qui ne véhicule pas de belles paroles.

On analyse la voix, comme on analyse l'écriture lorsque la voix est bien travaillée pour porter haut, sinon aux nues les messages.

La voix porte les marques de la personnalité, si celle-ci est capable de composer pour dire toute haut ce que d'autres n'osent pas exprimer sous prétexte que cela fait partie de l'intimité ou l'intimité. Le cerveau de l'être humain est capable de déterminer les particularités d'une production artistique, de paroles chantées, compte tenu du fait qu'il y a de belles paroles non chantées. Il y a des chanteurs qui portent à un niveau mélodique ou musical des paroles composées par de purs poètes n'ayant jamais eu de leur niveau l'intention de chanter. Ils ne sont pas nés chanteurs. C'est de cette façon que des chanteurs sont devenus célèbres par des paroles émanant des grands maîtres de la poésie. Ce fut des chanteurs dits andalous qui ont porté à la chanson des paroles versifiées d'Ibn Khafadja, ou d'Ibn Zaïdoun, sinon d'Ibn Hazem à la chanson. Cela a donné ce que nous savons aujourd'hui, des merveilles.

Abed Boumediene

Festival international du cinéma d'El-Qods

Le réalisateur algérien Hassan Ferhani primé



Le documentaire «Fi rassi rond-point» (Dans ma tête un rond-point) du réalisateur algérien Hassan Ferhani a remporté le prix du meilleur long-métrage documentaire à la 5e édition du Festival international du cinéma d'El-Qods (Palestine), clôturée dimanche soir, a rapporté la presse palestinienne.

Ce documentaire de 100 mn propose une immersion dans l'univers des ouvriers des abattoirs d'Alger, un espace à la fois lugubre et vital où travaillent à huis clos des

hommes, au rythme de leurs tâches quotidiennes.

Réalisé en 2015, le film a remporté de nombreux prix internationaux en Tunisie, en Egypte et en Italie, en sus de l'Algérie.

De son côté, l'acteur algérien Boudjemâa Djilali a remporté l'Olivier d'or de la meilleure interprétation masculine ex-aequo avec l'acteur syrien Ayman Zidane pour son rôle dans «Jusqu'à la fin des temps» de la réalisatrice Yasmine Chouikh.

R.C

vie pratique

santé

Masques hydratants pour les cheveux : recettes maison



Les cheveux ont besoin d'hydratation tout au long de l'année pour paraître plus brillants et être en meilleure santé. Pour cela, il faut leur faire des soins. Et si vous ne voulez pas mettre le prix dans des produits de marques, voici nos recettes de masques naturels à faire à la maison en deux temps trois mouvements.

Masque hydratant avocat et banane pour les cheveux colorés

Les ingrédients :

- un demi-avocat,
- une banane,
- une cuillère à soupe de yaourt entier bio.

La recette :

Si vos cheveux sont colorés, ils ont besoin d'une attention particulière. Ensemble, l'avocat et la banane vont à la fois réparer les dommages des colorations tout en apportant une dose d'hydratation. Le laitage avec le yaourt entier bio renforce l'hydratation de la fibre capillaire. Pour obtenir ce masque, mélangez tous les ingrédients dans un petit récipient puis laissez poser au moins une heure sur vos cheveux humides et déjà lavés. Ensuite, rincez abondamment avec de l'eau fraîche. Vous pouvez appliquer ce masque une fois par semaine pour retrouver des cheveux en bonne santé.

Masque hydratant aloe vera et lavande pour les cheveux gras

Les ingrédients :

- deux cuillères à soupe de gel d'aloé vera,
- 5 gouttes d'huile essentielle de lavande.

La recette :

Le gel d'aloé vera est l'ingrédient indispensable pour apporter de l'hydratation aux cheveux gras. Sa texture légère n'alourdit pas trop la fibre capillaire et ne graisse pas les cheveux. Son plus ? C'est un ingrédient que l'on retrouve assez facilement, que ce soit en supermarché, en pharmacie ou même sur Internet. À votre gel d'aloé vera, rajoutez quelques gouttes d'huile essentielle de lavande pour assainir le cuir chevelu et ainsi réguler le sébum. Appliquez-le sur cheveux propres et laissez poser une dizaine de minutes avant de rincer à l'eau claire.

(Suite et fin)



Météo

Mercredi 9 décembre :
13°C

→ Dans la journée :
Pluie
max 13°C ressentie 18°C
Vent modéré de sud

→ Dans la nuit :
Partiellement nuageux
9°C ressentie 18°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 07:47
Coucher du soleil : 17:31



Santé

Masque naturel pour peaux sèches à l'avocat et aux flocons d'avoine

→ L'avoine est un agent hydratant aussi bien pour la peau que pour les cheveux. C'est un élément extrêmement apaisant pour la peau. L'avoine aide également à lutter contre l'acné ! Il laisse la peau douce et unifiée.

L'avocat est un parfait ingrédient anti-âge grâce à la vitamine E qu'il contient. Il est très nourrissant pour la peau et les cheveux et aide à la cicatrisation. On peut l'utiliser tel quel ou sous forme d'huile pour faciliter l'utilisation.

Recette de masque naturel pour peaux sèches

Pour deux utilisations :

- un quart d'avocat
- une cuillère à soupe de



flocons d'avoine.

Pour commencer, faites chauffer un peu d'eau jusqu'au frémissement. Versez-en ensuite un peu dans vos flocons d'avoine, assez pour qu'après 5 minutes, les flocons d'avoine forment une sorte de pâte. Entre temps, écrasez l'avocat dans un autre bol. Une fois que les flocons ont gonflé, ajoutez-y l'avocat et mélangez ou passez

dans un petit mixeur (vous pouvez rajouter l'huile d'avocat après avoir mixé, si c'est la solution que vous avez choisie).

Il ne vous reste plus qu'à appliquer le masque sur votre visage et à laisser reposer pendant 10 à 15 minutes, puis rincez. Votre peau sera adoucie, nourrie et votre grain de peau unifié et plus clair.

Délices du jour

BISCUITS AUX FLOCONS D'AVOINE ET AU MIEL

INGRÉDIENTS

Ingrédients pour 20 biscuits selon la taille :

Pour la pâte à biscuits

- 120 gr de farine
- 120 gr de sucre roux
- 120 gr de flocons d'avoine
- 120 gr de beurre
- 1 cuillère à soupe de miel liquide
- 1 cuillère à café de levure chimique
- 1 cuillère à soupe d'eau

PRÉPARATION

La première étape est la préparation de la pâte à biscuits :



Dans une casserole, mettre le beurre coupé en parcelles avec l'eau et le miel liquide ; faire chauffer jusqu'à ce que le beurre est complètement fondu ; bien mélanger, réserver ; dans le bol d'un robot, mettre la farine avec la levure chimique, le sucre roux, les flocons d'avoine, ainsi que le beurre fondu ; mélanger, faire une boule.

La deuxième étape est la confection des biscuits : préchauffer le four à 200°C ; étaler la pâte entre 2 feuilles de papier sulfurisé ; à l'aide d'un emporte-pièce, découper des morceaux de pâte ; les déposer sur une plaque de cuisson munie d'un papier sulfurisé ; enfourner 15 min à 200°C selon les fours ; lorsque les biscuits sont dorés, les sortir du four et laisser refroidir.

Horaires des prières

Mercredi 23 rabi al-thani 1442 :

9 décembre 2020

Dhor12h39

Asser15h13

Maghreb17h35

Icha19h00

Jeudi 24 rabi al-thani 1442 :

10 décembre 2020

Fedjr06h13

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

sport

Ligue 1

Six clubs «auront bientôt» leurs licences professionnelles

→ Six clubs de la Ligue 1 de football : JS Saoura, JS Kabylie, Paradou AC, NC Magra, WA Tlemcen et AS Aïn M'lila seront les premiers à recevoir leurs licences professionnelles pour la saison 2020-2021, car ayant déjà satisfait tous les préalables établis, pour l'obtention de document, a annoncé lundi dans un communiqué la Fédération.

«La Fédération algérienne de football s'apprête, par le biais de la direction de contrôle de gestion et des finances, à remettre aux clubs de la Ligue 1 les licences professionnelles pour la saison 2020/2021. Cette remise sera faite aux Sociétés sportives par actions ayant déjà satisfait tous les préalables établis pour l'octroi de la LCP, à savoir : la JS Saoura, la JS Kabylie, le Paradou AC, le NC Magra, le WA Tlemcen et l'AS Aïn M'lila», a indiqué l'instance fédérale dans ce communiqué, diffusé sur son site officiel. «Les autres clubs, dont le dossier est incomplet, recevront leurs licences ultérieurement», a ajouté la FAF, en précisant que trois parmi ces 14 clubs n'ont que deux documents à remettre pour être au complet, alors que pour les autres, «le nombre de pièces manquantes



Le WAT parmi les premiers à recevoir leurs licences professionnelles.

(Photo > D. R.)

oscille entre trois et huit». Fin novembre dernier, le NC Magra, la JS Kabylie, la JS Saoura, le WA Tlemcen et l'US Biskra avaient procédé à la signature de la convention tripartite, entre la DCGF, la SSPA et le Cabinet d'expertise, ainsi que la convention Club Sportif Amateur et la SSPA. Une démarche qui avait réjoui la FAF, car ayant «fortement apprécié les efforts consentis par ces clubs professionnels dans le cadre de l'opération d'octroi de la Licence de club professionnel (LCP) pour la saison 2020/2021, tel que décidé par le bureau fédéral en janvier 2020. De son

côté, la commission de discipline de Ligue de football professionnel (LFP), avait procédé à l'ouverture d'un dossier disciplinaire à l'encontre de 15 clubs de l'élite, pour «non respect du dépôt des documents pour l'octroi de licence professionnelle et absence de la signature du contrat SSPA/Cabinet». La liste des clubs concernés a été établie par la DCGF, à savoir : le MC Alger, le CR Belouizdad, l'ES Sétif, le NA Hussein-Dey, l'AS Aïn M'lila, le Paradou AC, le CS Constantine, le MC Oran, l'USM Alger, l'Olympique de Médéa, le CAB Bou Arreridj, la JSM Skikda, l'ASO Chlef,

l'USM Bel-Abbès, et le RC Relizane. La commission de discipline avait accordé un délai de 45 jours à ces clubs, à compter du 26 novembre 2020, pour se conformer aux instructions de la FAF, à défaut de quoi, «ils s'exposeraient à une application de l'article 107 du code disciplinaire de la FAF, comportant amendes et déduction des points. La JS Saoura, la JS Kabylie, le Paradou AC, le NC Magra, le WA Tlemcen et l'AS Aïn M'lila se sont déjà exécutés et sont sur le point de récupérer leurs licences, en attendant les autres clubs.

R. S.

MC Oran (handball)

«La situation sociale des joueurs laisse à désirer»

→ Les handballeurs du MC Oran, qui ont terminé leaders de leur groupe à l'issue de la première partie du championnat de nationale 1 (seniors), interrompu en mars dernier pour cause du coronavirus (Covid-19), vivent depuis «une situation sociale critique», a indiqué lundi leur entraîneur Sid Ahmed Tab. «Le prolongement de l'arrêt de

notre championnat a causé d'énormes ennuis pour mes joueurs, tout comme d'ailleurs leurs homologues des autres clubs. Ils vivent actuellement une situation sociale très critique après avoir perdu leur seule source d'entrée d'argent depuis dix mois», a déclaré le coach oranais à l'APS. Face à cette situation, le grand nombre de joueurs en

question se sont dirigés vers d'autres activités pour pouvoir subvenir aux besoins de leurs familles, «surtout que le flou entoure toujours l'avenir du championnat». «Nous avons attendu vainement la reprise de la compétition. Nous ne savons d'ailleurs pas s'il sera question de terminer l'exercice dernier, interrompu avant les play-offs, ou entamer carrément la nouvelle saison, et dans ce cas, nous nous interrogeons sur notre statut, puisque nous étions bien partis pour accéder en Excellence», a encore ajouté le technicien oranais. En raison de la persistance de la crise sanitaire, les autorités sportives en Algé-

rie ont autorisé seulement les clubs de football de l'élite, ainsi que les sportifs qualifiés aux Jeux olympiques de Tokyo-2021 à reprendre leurs activités, rappelle-t-on. Craignant davantage de déperdition des handballeurs des différents clubs algériens à cause du prolongement de l'arrêt de la compétition, le même entraîneur espère une reprise prochaine des activités de la petite balle dans le pays, au moment où le président de la Fédération algérienne de la discipline, Habib Labane, a affirmé, dans une récente déclaration à l'APS, que la situation dans ce registre «est toujours ambiguë». ■

Ligue 1 (3^e journée)

CSC - ASO maintenu au stade Benabdelmalek

→ Le match CS Constantine - ASO Chlef comptant pour la 3^e journée du championnat de Ligue 1 a été maintenu au stade Benabdelmalek-Ramdane, le samedi 12 décembre à 14h30, selon le programme publié lundi soir par la Ligue de football professionnel. Pourtant, la direction du CS Constantine avait saisi officiellement la LFP pour disputer ses matches à domicile du championnat au stade Abed-Hamdani de la commune d'El Khroub (20 km du chef-lieu de Constantine) en raison de la dégradation de l'état de la pelouse du stade Benabdelmalek-Ramdane de Constantine.

L'état de la pelouse du stade Benabdelmalek-Ramdane (13 000 places) «influe» sur les joueurs, a estimé le manager général du club Nasreddine Medjoudj, soulignant que l'enceinte Abed-Hamdani d'El Khroub constitue «la seule alternative» vu que le stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (40

000 places), où le CSC est habitué à recevoir ses adversaires, est en cours de réhabilitation pour le CHAN-2022, reporté à 2023.

D'autre part, la 3^e journée de Ligue 1 se disputera les 11 et 12 décembre et sera marquée par plusieurs chocs dont : JS Kabylie-CR Belouizdad et Paradou AC-MC Alger.

Programme de la 3^e journée :

Vendredi 11 décembre	
JSM Skikda - CA Bordj Bou Arreridj	14h
RC Relizane - JS Saoura	14h
Olympique Médéa - MC Oran	14h
NA Hussein-dey - AS Aïn M'lila	14h30
JS Kabylie - CR Belouizdad	15h
Paradou AC - MC Alger	15h

Samedi 12 décembre	
NC Magra - US Biskra	14h
USM Bel Abbès - ES Sétif	14h
CS Constantine - ASO Chlef	14h30
WA Tlemcen - USM Alger	15h

Oukidja (FC Metz)

«Ma blessure aurait pu être plus grave»

→ Le gardien de but international algérien du FC Metz, Alexandre Oukidja, sorti dimanche soir sur blessure lors de la réception de l'Olympique Lyon (1-3), dans le cadre de la 13^e journée de la Ligue 1 française de football, a rassuré lundi quant à son état de santé, estimant qu'il avait échappé au pire. «Merci à tous pour vos messages. Plus de peur que de mal. Un très gros hématomme à soigner, mais cela aurait pu être bien plus grave. Merci à vous», a écrit le portier algérien sur son compte Instagram.

Touché au tibia sur un contact violent avec le milieu offensif franco-algérien de l'OL, Rayan Cherki, dans le temps

additionnel, Oukidja a hurlé de douleur. Après s'être fait poser un bandage, l'international algérien a quitté le terrain avec les soigneurs, remplacé par Marc-Aurèle Caillard.

De son côté, Cherki a tenu à s'excuser et a assuré que son geste était involontaire, lui qui a été exclu pour cette faute. «Déçu malgré tout d'avoir reçu un carton rouge sévère, je n'avais aucune intention de heurter le gardien ou de faire mal. J'espère sincèrement qu'Alexandre Oukidja va bien et que nous retrouverons les terrains au plus vite», a indiqué Cherki sur son compte Twitter, dimanche soir à l'issue de la partie. ■

EN DEUX MOTS

L'Algérien Boudrama rejoint le CA Bizertin

Le défenseur algérien du MCEE Achraf Boudrama, s'est engagé pour trois saisons avec le CA Bizertin, a annoncé lundi le club pensionnaire de la Ligue 1 tunisienne sur sa page officielle Facebook.

Boudrama (24 ans) retrouve ainsi son compatriote et ancien sociétaire du CRB, Djamel Chattal. Ce dernier s'était engagé avec le club tunisien en juillet 2019 pour un contrat de trois ans.

Outre Boudrama, trois autres joueurs sont venus renforcer les rangs du CAB dans les dernières heures du mercato, suite à la levée de l'interdiction de recrutement infligée précédemment au club. Il s'agit de l'attaquant guinéen Alkhalay Bangoura (2 ans), du milieu de terrain ivoirien Ali Brahim Doumbia (3 ans) et du milieu de terrain tunisien Mohamed Aziz Ben Charnia (3 ans).

Plusieurs joueurs algériens ont choisi de rejoindre le championnat tunisien durant l'intersaison, à l'image de l'attaquant Zakaria Naïdji (Club Africain), du défenseur Hocine Benayada (Club Africain), ou encore du milieu offensif Zakaria Mansouri (CS Sfax).

Dirigé sur le banc par le technicien tunisien Mokhtar Trabelsi, le CAB s'est incliné dimanche à domicile face à l'Etoile du Sahel (1-2).



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs :

Gérant, directeur de la publication :

Abdelwahab Djakoune.

Rédacteur en chef :

Radia Zerrouki

Directeur commercial :

Ouahid Kouba

Composition PAO La Nouvelle

République Impression Alger :

SIMPRAL

Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages

Oran : SIO. Constantine : SIE.

Diffusion centre : SEDICOM.

Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud :

Trag diffusion Publicité : La

Nouvelle République, Maison de

la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021

6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail

pub : lnr98publicite@yahoo.fr -

ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger.

Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax :

021 73.95.59 - 021 73.99.19.

Conception : Studio Baylaucq,

Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Transfert

L'Algérien Boudrama rejoint le CA Bizertin

le match à suivre

Ligue 1 (3^e journée)

CSC - ASO maintenu au stade Benabdelmalek

football

Oukidja (FC Metz)

«Ma blessure aurait pu être plus grave»

17^e Coupe de la Confédération «Total» 2019/2020

Les clubs africains en compétition

→ La 17^e Coupe de la confédération «Total» 2019/2020 bénéficiera très certainement d'un regard exceptionnel de la part des supporters des nations africaines. De pareils événements rappellent qu'il n'existe pas et n'existerait pas de petits pays pour le football.

Le football est une affaire de langage et de codes que nul club ne peut ignorer aujourd'hui. Des événements qui poussent les clubs qualifiés à aller au-delà des frontières tracées par la CAF. Appelant cela comme un exercice qui permettra à tous les gestionnaires des clubs africains, d'espérer d'entrer un jour dans la «cour des grands», ce qui ouvrira les espaces aux commentaires. Cet événement, qui est la seconde compétition de football africain de clubs, met en compétition les meilleures formations non qualifiées pour la Ligue des champions de la CAF. Ce qu'il faudra retenir du caractère de cette manifestation, comme pour la Ligue des champions, est que la compétition, selon nos confrères des médias africains, se déroulera à cheval sur deux années, d'août 2019 à juin 2020. Pour les experts de la ronde africaine, de pareilles confrontations ne peuvent que permettre de réunir au tour d'un programme sportif, des clubs de diverses régions qui mettront tout en œuvre pour rehausser l'image de ce rendez-vous et à travers eux le football du continent africain.

Le huis clos et encore lui

Chamboulés par la pandémie de la Covid-19, les matches se disputeront, une fois de plus à huis clos, ce qui amène une partie des rencontres à être disputées dans un silence de béton. Ce sera certes un exercice difficile à accepter, mais la santé des joueurs demeure l'un des priorités. Les fans des équipes commencent dès mainte-



■ La JS Kabylie débute contre la Gendarmerie nationale du Niger.

(Photo > D. R.)

nant à feuilleter les journaux, à la recherche d'une information qui puisse les orienter vers la chaîne télé qui retransmettra le match. Il est évident que le charme s'effacera mais, il faudrait bien s'habituer à ces dispositions de la FIFA.

Ce que les résultats confirment...

À l'instar de la Ligue des champions, le premier tour préliminaire retour s'est achevé dimanche en Coupe de la Confédération sous une pression qui confirme que les clubs ont pour objectif de se rapprocher du trophée, non seulement, mais également des primes promises. Alors, dans cette course, l'enjeu vaut bien tous les sacrifices, ceux de se hisser au podium et de terminer avec le titre de champion.

Le dernier virage à livré ses premiers secrets

Malgré leur défaite à domicile contre les Togolais d'Unisport (0-1), les Camerounais de Coton Sport ont su se faufiler pour faire

mal sur le terrain adverse en réalisant un score honorable (2-0) acquis à l'aller. «Les Tunisiens de l'US Monastir ont eu encore plus chaud puisqu'ils ont vu les Ethiopiens de Fasil Kenema refaire leur retard de 2-0, mais les visiteurs ont arraché la qualification en réduisant le score à la 98^e minute ! Signalons que l'arbitre avait accordé 17 minutes de temps additionnel (!), suite à la blessure à la tête du défenseur ussémiste Fahmi Ben Romdhane, transporté à l'hôpital.

Immense déception en revanche pour la Guinée avec les éliminations coup sur coup de l'AS Kaloum et du CI Kamsar et qui ne compte donc plus le moindre représentant dans la compétition...»

Place au deuxième tour

Après la première partie du 1^{er} tour achevé dimanche, on connaît désormais les affiches du 2^e tour préliminaire de la Coupe de la Confédération. Programmé les 22 et 23 décembre 2020 (matches aller)

et les 5 et 6 janvier 2021 (matches retour), celui-ci sera marqué par l'entrée en lice de plus formations exemptées de premier tour, dont la RS Berkane, qui entamera la défense de son titre face aux Mauritanais de Tevragh-Zeina.

Finaliste malheureux la saison passée, le FC Pyramids aura un derby au programme contre les Libyens d'Al Ittihad, tandis que la JS Kabylie débute contre la Gendarmerie nationale du Niger.

A suivre aussi les chocs régionaux entre Bravos Maquis (Angola) et le DC Motema Pembe (RD Congo), entre le Jaraaf Dakar (Sénégal) et le FC San Pedro (Côte d'Ivoire) ou encore entre Arab Contractors (Egypte) et l'Etoile du Sahel (Tunisie).

H. Hichem

A voir

■ RMC Sport 1 : Manchester City - Marseille à 21h

■ RMC Sport 2 : Real Madrid - Mönchengladbach à 21h

La Der

Ligue 1 : le CSC saisit la LFP pour recevoir à El Khroub

La direction du CS Constantine a saisi officiellement la Ligue de football professionnel pour disputer ses matches à domicile du championnat au stade Abed-Hamdani de la commune d'El Khroub (20 km du chef-lieu de Constantine), a annoncé, lundi, le manager général du club.

Cette demande a été adressée à la LFP en raison de la dégradation de l'état de la pelouse du stade Benabdelmalek-Ramdane de Constantine, a indiqué à l'APS, Nasreddine Medjoudj, notant que ce terrain de football communal, qui a causé des blessures à de nombreux joueurs, est devenu «dangereux pour la pratique sportive».

L'état de la pelouse du stade Benabdelmalek-Ramdane (13 000 places) «influe» sur les joueurs, a estimé le même responsable, soulignant que l'enceinte Abed-Hamdani d'El Khroub constitue «la seule alternative» vu que le stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (40 000 places), où le CSC est habitué à recevoir ses adversaires, est en cours de réhabilitation pour le CHAN-2022, reporté à 2023. La pelouse de ce stade inquiète «énormément» le staff technique et compromet ses plans pour la réalisation d'une bonne entame de saison du fait que les coéquipiers de Lamri ont des difficultés à développer leur jeu habituel, a indiqué la même source, soulignant que sept joueurs du CSC se sont blessés sur

ce terrain depuis la saison dernière. Le CS Constantine sera contraint de jouer la rencontre de la 3^e journée de championnat, prévue samedi prochain contre l'ASO Chlef, au stade Benabdelmalek, en attendant la désignation d'une commission à la LFP qui devra se rendre à Constantine pour l'homologation du stade Abed-Hamdani. Doté d'une pelouse synthétique de 4^e génération et d'une capacité d'accueil de 10 000 places, le stade communal Abed-Hamdani, réservé aux entraînements et rencontres à domicile de l'AS Khroub, n'avait plus abrité un match des «Sanafir» depuis le 17 mars 2012, date de la confrontation ASK-CSC qui s'est soldée sur le score de 3 à 0 en faveur des locaux.